



Suspicion de voiture maquillée

Par **Doudoumasse**, le **22/12/2016** à **20:47**

Bonjourrrrrje vous contacte afin de connaître mes recours pour ma situation actuellernrnVoila j'ai acheté en juin dernier une 208 pour l'anniversaire de ma femme à un particulier ,jusque la tout va bien .rnDébut décembre ma femme reçoit un courrier d'un garage en Belgique qui prétend avoir acheter ma voiture ,et comme il n'a pas les papiers ,veut savoir si je ne les ai pas ou une copie .rnrrnJ'explique ce cas étrange au commissariat ,mais on me répond qu'ils ne peuvent rien faire car je n'ai pas subis de préjudice et de contacté le garage pour en savoir plus.rnrrnAprès contacte avec le garage par mail pour savoir si nous parlons bien de la même voiture,je reçois les photos d'une voiture semblable avec quelques différences mais avec la même plaque d'immatriculation et le même numéro de série que la voiture de ma femme .rnEn plus de ça j'ai une copie d'un papier de la justice belge disant que la voiture que le garage a acheté ,est une voiture qui a été saisi par la justice belge puis vendu aux enchèresrrrrnA la question "comment le garage a fait pour avoir le nom et les coordonnées de ma femme "rnNous avons trouvés un papier dans la voiture avec le nom et l'adresse de madame....mais bien sur !!!rnrrnAvec le doute en tête je suis allé chez Peugeot et la, le verdict est tombé ,votre numéro de série n'est pas conforme il a été refait sur la voiture mais en plus sur le service box de Peugeot qui répertorie les voitures le numéro V.I.N est hors d'usage comme les voitures épaves ou gravement accidenté alors que la voiture fonction très bien et a soit disant 3 ansrnrrnQue faire ?rnprendre un avocat? porter plainte au commissariat ? faire appel à un expert ?rnrrnmerci pour vos réponse

Par **Visiteur**, le **22/12/2016** à **21:00**

Bonsoir,rnPrioritairement, porter plainte contre le particulier qui vous a vendu le véhicule, il s'agitvpeut être d'un escroc.rnJ'ai eu ce cas il y a 20 ans . L'individu roulait en Suisse avec les

mêmes papiers mais j'avais le véhicule original.

Par **Doudoumasse**, le **22/12/2016** à **21:46**

Bonsoir Pragma rnrnmerci pour votre réponse rapide, je porte plainte même si je n'ai pas encore d'avocat ? n'y a-t'il pas un risque que le vendeur vienne voler la voiture avec un double de clé même si j'en ai deux pour ne pas laisser d'indice ? ou que la police saisisse la voiture ?